Annales

Économies Sociétés Civilisations

38e ANNÉE — N° 6 NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1983

HISTOIRE ET SCIENCES SOCIALES

Cl. LÉVI-STRAUSS, Histoire et ethnologie. — F. HARTOG, Sahlins et l'anthropologie de l'histoire. — S. N. EISENSTADT, M. ABITBOL, N. CHAZAN, Les origines de l'État.

E. LE ROY LADURIE, A. ZYSBERG, Enquête de toponymie médiévale. — P. BECK, Anthroponymie et démographie, XIVe-XVe siècles.

M. AYMARD, Autoconsommation et marchés : trois modèles. — M.-A. LADERO QUESADA, L'Andalousie au XVe siècle. — B. KARSKY, Le paysan américain.

L'historien et les sciences sociales.

Revue bimestrielle publiée avec le concours du C.N.R.S. et de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales

ARMAND COLIN

*AUTOCONSOMMATION ET MARCHÉS : CHAYANOV, LABROUSSE OU LE ROY LADURIE ? **

Toutes les études sur les sociétés rurales d'hier et d'aujourd'hui font la part belle au développement des échanges monétaires et au renforcement volontaire ou imposé des rapports de la paysannerie avec le marché. Explicitement (E. Le Roy Ladurie, 1973) ou non, les historiens reprennent à leur compte l'opposition, classique, des pays du Tiers-Monde, entre agriculture de subsistance et agriculture commercialisée (G. Elwert et D. Wong, 1980). Et ceci avec une netteté toute particulière dans le cas de la France médiévale ou moderne, où l'on s'accorde volontiers à reconnaître le poids, précoce et durable malgré tous les efforts des rassembleurs de parcelles, d'une quasi-propriété paysanne enfin libérée par la Révolution de toutes les charges qui pesaient sur elle. Autoconsommation et marché se présentent ainsi comme les deux pôles autour desquels s'organisent les choix productifs de la majorité des exploitations agricoles.

En fait, avant le XIXe sinon le XXe siècle, il n'est pas d'exploitation qui échappe totalement aux contraintes, mais aussi aux avantages de l'autoconsommation. Aucune non plus qui ne puisse ou ne doive accéder, même indirectement, à des marchés ou ne soit obligée de les approvisionner ou de s'y fournir. D'autant que ces marchés sont au minimum au nombre de quatre : celui des produits agricoles, celui de la terre — à louer ou à acheter et vendre —, celui de la main-d'œuvre, celui enfin de l'argent et du crédit. Et qu'ils interfèrent étroitement les uns avec les autres et peuvent à la limite fonctionner sans intervention directe de la monnaie ou presque : celle-ci ne servira — et encore sur le papier, par un jeu d'écritures, plus souvent que sous la forme d'espèces métalliques — qu'à solder les comptes de fin d'année, au terme d'une chaîne complexe d'échanges de biens et de services réglés pour une large part en nature — et ressentis comme tels par les principaux acteurs.

Entre ces deux extrêmes idéaux de l'autoconsommation et de la commercialisation totales, on évitera d'admettre dès le départ comme une évidence l'idée trop simple d'une trajectoire historique linéaire qui conduirait de la première à la seconde : l'ouverture croissante au marché, entre XIIe et XVIIIe siècle, aurait

fait sauter l'un après l'autre les anciens « blocages » et assuré la transformation capitaliste de l'agriculture. On cherchera au contraire s'il est possible de fixer des seuils significatifs ; de définir selon leur degré d'indépendance ou de spécialisation des types différents d'exploitation, coexistant dans l'espace et parfois dans le même terroir, et diversement affectés, à court comme à long terme, par la conjoncture ; et de mesurer leur poids relatif, leurs capacités de résistance, d'adaptation et de réaction, et les évolutions qui viennent modifier, de façon temporaire ou durable, les rapports de force.

Cette démarche devrait permettre de faire la part des deux modèles dynamiques qui sous-tendent les analyses de la majorité des historiens de la société rurale. L'un influencé par Chayanov verrait les paysans moduler leurs ventes en fonction de leurs besoins monétaires, donc vendre et produire d'autant moins que les prix tendent à monter. L'autre, formalisé par E. Labrousse, suppose au contraire une réponse positive des exploitations aux sollicitations du marché et une concordance tendancielle , à moyen terme au moins, entre les mouvements des prix, des profits et de la production.

Mais cette même démarche devrait également permettre de fixer les limites de validité d'un schéma malthusien très largement admis aujourd'hui encore. Celui-ci repose en effet sur une double constatation : le lien d'ensemble, attesté notamment par les courbes décimales, entre les mouvements longs de la production et ceux de la population, et l'essoufflement d'une croissance agricole qui vient buter au XVIIe siècle contre les mêmes *maxima* qu'avant la Peste noire. Il privilégie une approche macro-économique et met l'accent sur l'inertie des techniques, la stagnation de rendements toujours menacés de décroître et la contradiction entre les *trends* du nombre des hommes et de la production (E. Le Roy Ladurie, 1966) ou de la productivité (G. Bois, 1976). Tous facteurs dont il ne s'agit pas de nier l'existence, mais qu'il faut replacer, pour en mesurer l'impact réel, au niveau *micro-économique* des exploitations elles-mêmes : car c'est à leur niveau que s'exercent les contraintes décisives et que se font les choix essentiels visant à adapter au mieux — ou au moins mal — l'utilisation de leurs capacités de production (terre et main-d'œuvre) à la satisfaction de leurs besoins essentiels. La terre est « rare », sans doute, mais plus encore juridiquement inaccessible, trop chère à louer ou à acheter, et les capitaux manquent là où elle abonde à ceux qui voudraient l'exploiter. La majorité des exploitations familiales souffre ainsi surtout de la sous-utilisation de leur main-d'œuvre et de l'impossibilité concrète de développer, faute de débouchés suffisants, les réponses intensives à la diminution des superficies de leurs parcelles : celles-ci sont pourtant déjà connues et pratiquées avec succès ailleurs, par exemple dans la Flandre intérieure plus densément urbanisée. Dans cette perspective, les plafonds du XIVe et du XVIIe siècle représenteraient moins des *maxima* absolus et indépassables que le résultat de l'interaction entre deux facteurs principaux. D'une part, le poids majoritaire d'une agriculture qui travaille d'abord pour satisfaire les besoins de la paysannerie et ne cherche pas à accroître ses excédents au-delà d'un certain seuil. De l'autre, l'incapacité des marchés urbains, dont les mécanismes d'approvisionnement restent fondés sur la contrainte et les prélèvements forcés autant et plus que sur l'incitation économique, à entretenir, par le réinvestissement des profits dans la production, une croissance durable.

L'autoconsommation

L'autosuffisance : un idéal ? Pour les paysans, sans doute. Pour les historiens des campagnes, sûrement. Tous ou presque se réfèrent au « seuil de l'indépendance » et proposent d'évaluer, avec des fourchettes plus ou moins grossières, la superficie minimale suffisant à assurer la subsistance également minimale d'une famille conjugale ou nucléaire standard. Au-dessus de ce seuil, les privilégiés qui accèdent au marché pour y vendre leurs seuls excédents. Au-dessous, ceux qui doivent pour acheter leur complément de subsistance vendre leur travail, sur place ou en émigrant, et trouver des ressources d'appoint, dans l'artisanat à domicile notamment. Même fixé avec optimisme à des niveaux très bas, cet idéal n'est pourtant presque jamais confirmé dans les faits. Pas d'enquête un peu serrée qui ne fasse apparaître une majorité de paysans disposant de trop peu de terres. A. Poitrineau (1965, p. 157) n'estime ainsi dans l'Auvergne du XVIIe siècle le « *quantum* d'autonomie » à 5 ha en montagne et 3 ha en plaine et dans les régions de vignobles que pour trouver de 75 à 90 % de taillables au-dessous de ces seuils : peu de prolétaires stricts, mais une propriété « pulvérulente ». Or ces petits lots sont souvent un jardin, une chenevière, une vigne, des terres de pacage, plus encore que de la terre à blé.

Sur ses sept seigneuries du Hurepoix, au sud de Paris, J. Jacquart (1974, p. 109) propose autour de 1550 des conclusions identiques : avec 1/3 du total, la propriété paysanne n'assure aux tenanciers du terroir que 1,30 ha par tête, soit, cultivée en triennal et sur la base d'un rendement de 15 hl/ha, moins de 5 hl de grains. Même pas de quoi nourrir deux personnes — et non quatre ou cinq — selon les normes méditerranéennes (2 à 2,2 q par personne), nettement inférieures pourtant aux consommations admises pour la France du Nord. Et encore cette moyenne écrase-t-elle les écarts sociaux : 4/5 des tenures (2 030 sur 2 584) sont égales ou inférieures à 1 ha, contre 6 % supérieures à 5 ha.

Tous les exemples régionaux parlent, de 1500 à 1800, dans le même sens. Il suffit de penser au Beauvaisis de P. Goubert (1958, p. 165) où « l'énorme majorité des paysans était constituée par les manouvriers et les haricotiers » qui « ne pouvaient vivre de leurs terres, de leur exploitation, de leur travail qu'en s'endettant ». Même aux beaux jours du remembrement foncier qui a suivi la Peste noire, la situation a pu s'améliorer, elle n'a pas été fondamentalement transformée. A Albi (G. Prat, 1952, cité par E. Le Roy Ladurie, 1966, p. 150), la taille moyenne des propriétés ne passe que de 0,5 ha à 1,3 ha entre 1343 et 1357. A Saint-Thibéry, dans l'Hérault, seul un tiers des taillables possède en 1460 « un domaine aux proportions convenables (de 20 à 100 sétérées) », tandis que 58 % ne détiennent en moyenne que 6,6 sétérées (E. Le Roy Ladurie, 1966, pp. 151 et 811).

Il ne s'agit pas de justifier ici un misérabilisme facile. Mais de constater que l'autosuffisance est le privilège d'une minorité, souvent même d'une simple poignée de ruraux à l'aise, et qu'elle reste, même en année normale, un rêve inaccessible pour la majorité des paysans. Ceux-ci ne peuvent tirer de la terre qu'ils possèdent de façon stable qu'une part, d'ailleurs variable, de leur subsistance, et se trouvent rejetés vers les marchés. Des marchés qui, à leur niveau, se défi-

nissent comme des compléments par rapport à cet idéal impossible d'autoconsommation. Des marchés marginaux où la loi de l'offre et de la demande joue sur une partie limitée — et non sur la totalité — de la production, de la force de travail et de la terre et où, malgré tous les efforts de la société rurale pour masquer et codifier les échanges nécessaires de prestations, de services et de produits en termes non monétaires légitimés par la tradition, les déséquilibres se font brutalement sentir dans un sens ou dans l'autre. D'où des réactions apparemment contradictoires et des phénomènes aisément repérables de double marché.

– Garder à tout prix sa terre, qui ne sera vendue qu'après avoir été hypothéquée, pour solder des dettes. Mais aussi louer, comme les haricotiers de P. Goubert, les surfaces nécessaires pour constituer une exploitation adaptée aux besoins et aux possibilités de la famille. Conséquence : le loyer à l'hectare varie en sens inverse de la taille des parcelles données en location (J. Jacquart, 1974, p. 132). G. Postel-Vinay (1974, p. 37) mesure ainsi, dans le Soissonnais du XVIIIe siècle, des écarts de 1 à 2 1/2 : 33 1/2 livres à l'hectare pour les paysans pauvres, 22 pour les moyens, 13,8 pour les gros fermiers, qui apportent avec eux un capital dont ils peuvent et veulent assurer la rémunération. Je serai tenté d'interpréter dans le même sens l'observation de G. Levi qui voit, dans une recherche en cours sur le Piémont du XVIIIe siècle, le prix de la terre varier en fonction inverse du degré de parenté : les proches paieront le prix, plus élevé, qu'elle vaut et représente pour la famille ; les étrangers celui, toujours plus bas, qu'ils peuvent imposer quand aucun des proches n'a les moyens de se porter acquéreur.

– Développer au maximum les ressources d'appoint sur le lopin familial (jardinage, arbres fruitiers, basse-cour, porcs, lin et chanvre) et sur les communaux (élevage, bois, etc.). Mais aussi vendre si nécessaire et si possible du travail quand l'occasion s'en présente. Sur place, comme journalier, ou en pratiquant une large gamme d'activités qui va du simple artisanat jusqu'à l'industrie rurale (P. Kriedte, H. Medick et J. Schlumbohm, 1977-1981). Ou au loin, comme migrant saisonnier. En dehors de la période des travaux agricoles, la main-d'œuvre familiale est, à la limite, faute d'un débouché de substitution, « sans valeur », ce qui ouvre la voie à toutes les formes d'auto-exploitation, ou au contraire de refus de travail dénoncés par les employeurs éventuels comme autant de signes de paresse. Un mélange de traditions et de décisions individuelles, de contraintes et de choix volontaires, de rémunérations codifiées et réglées en nature (telles celles des moissonneurs payés au 18e setier ou à la 24e gerbe) et de salaires en argent sert de cadre à l'ajustement, difficile et toujours provisoire, entre besoins et ressources. Ajustement lui-même rythmé par deux séries de facteurs. L'une individuelle, liée au cycle familial et aux variations du rapport entre le nombre des actifs et celui des bouches à nourrir à l'intérieur d'une unité domestique de consommation qui additionne des revenus d'origine souvent différente. L'autre conjoncturelle et collective, liée à la qualité des récoltes.

– Développer la culture des céréales sur ses terres et sur celles prises en location, mais aussi les cultures spécialisées qui permettent de tirer un revenu plus élevé de parcelles souvent minuscules et dispersées. D'où l'importance, soulignée par E. Labrousse, de la vigne dans la propriété paysanne et du vin

dans les revenus monétaires de la paysannerie. Les ruraux de J. Jacquart (1974) ont ainsi, sur 33 % du sol, 41 % des champs et 69 % des vignes. Et dans la France « pauvre en grains », si l'on suit J. Mulliez (1979), les progrès très nets, dès la fin du XVIIe siècle, d'un élevage qui constitue la « principale source de richesse » pour une population paysanne il est vrai moins nombreuse, ne sont freinés que par la nécessité de maintenir un minimum de cultures céréalières, « mal nécessaire ».

Impossible donc de se contenter d'un modèle statique opposant l'autoconsommation de « l'économie paysanne » des petites et moyennes exploitations familiales aux spéculations dynamiques des plus grosses fermes résolument orientées vers la vente. Plus qu'un niveau inférieur, l'autosuffisance est un idéal fragile, inaccessible sauf quelques rares années au plus grand nombre ; une ligne — nullement fixe mais flottante — de partage qui divise le monde rural. Au-dessous se situent tous ceux — la majorité dans beaucoup de régions de France — qui, pour une part plus ou moins large de leurs subsistances et de leurs activités, sont contraints de passer par des marchés sur lesquels ils se retrouvent en position d'autant plus faible qu'ils doivent leur demander plus. Qu'ils puissent s'en passer et ils n'hésitent pas à les bouder. Témoin ce texte des « Observations » des députés de commerce, daté de 1723, que cite J. Meuvret (1977, pp. 180-181) pour illustrer la variation en sens opposé, non seulement en termes relatifs, mais aussi en termes absolus, des salaires et des prix du blé : « C'est un paradoxe de dire que, quand le pain est cher, les ouvriers sont meilleur marché et travaillent davantage et que, lorsqu'il est à bon marché, ils se font payer plus cher et travaillent moins. Cependant c'est une vérité reconnue et fondée sur l'expérience. Lorsque le pain est cher, l'ouvrier travaille pour subvenir au besoin pressant. Quand les vivres sont à bon marché, l'ouvrier se contente de travailler quelques jours de la semaine... Les salaires des journaliers de la campagne augmentent au-delà du double. »

Vérité française, vérité italienne. En 1851, Carlo Cattaneo, dans son étude « sur les conditions économiques et morales de la Basse Lombardie » (1956) enregistre le même « paradoxe » des rémunérations des « journaliers de la place » (par opposition aux « salariés » et aux « journaliers fixes ») descendus des collines pour s'engager, à la journée ou à la semaine, sur les grosses fermes de la plaine irriguée : « La qualité du travail, les saisons et certaines époques où la demande est spécialement forte concourent donc à faire monter le prix de la journée. Et, par une étrangeté des infinies contradictions humaines, la cherté des vivres concourt à le faire baisser, alors précisément que le besoin rendrait plus nécessaire une augmentation du gain. Le prix de la journée diminue alors du fait de la concurrence d'un grand nombre que la misère pousse au travail, et qui auraient eu autrement de quoi vivre : il diminue en outre par suite des économies faites par le fermier sur les travaux des champs, qu'il évite ou diffère à une année de plus grande abondance. Et le prix de la journée de travail augmente pour les raisons opposées quand la nourriture est à bon marché » (p. 160). Et plus loin (p. 166) : « Le paysan qui en temps de bas prix pouvait pourvoir à son entretien et à celui de sa famille en travaillant quatre jours par semaine doit en temps de cherté travailler toute la semaine ; et beaucoup d'autres paysans qui pouvaient vivre autrement doivent dans ce cas, bien que peu qualifiés, tous travailler ».

De telles oscillations viennent renforcer encore le schéma d'E. Labrousse. La crise cyclique ne provoque pas seulement la diminution de l'emploi et du pouvoir d'achat des rémunérations en argent, mais aussi la hausse spectaculaire de l'offre de travail (d'origine rurale) et la baisse correspondante de ces rémunérations elles-mêmes, sans pour autant relancer l'emploi. Ces variations de l'offre et de la demande sur le marché du travail pèsent à court terme sur la fixation du taux du salaire. Mais elles pèsent aussi, nous y reviendrons, sur son évolution à plus long terme.

Au-dessus au contraire de cette ligne, ceux qui accèdent au marché en position de force, comme des vendeurs dont les profits seront d'autant plus importants que les quantités seront réduites et les prix élevés. Ils en cumulent les avantages avec ceux de l'autoconsommation, car ils n'ont pas besoin d'acheter, ou guère. Tous les propriétaires, qu'ils soient bourgeois, ecclésiastiques ou nobles, citadins ou ruraux, font de même, attachés à des livraisons en nature qui leur permettent de manger leur blé, de boire leur vin et de brûler leur bois, de vendre leur surplus, et de n'acheter au jour le jour que les luxes de la table et les produits frais — viande et laitages, légumes et fruits — ou les denrées exotiques et les épices qui viennent enrichir et diversifier leur alimentation. L'autoconsommation n'est pas, loin de là, le monopole des campagnes, ni des plus pauvres parmi les ruraux.

Sur la ligne même de partage, enfin, et en fait tantôt au-dessus, tantôt au-dessous, les couches moyennes de la paysannerie, campées à même ce fameux seuil de l'autosuffisance. Vendant un peu, mais à bas prix, quand la récolte est bonne. Achetant au contraire, mais à des prix beaucoup plus élevés quand celle-ci est médiocre ou franchement mauvaise. Et louant toujours de la terre pour compléter leur bien, et des services au moment des labours quand ils ne disposent que d'un « demi-attelage ». Leur relation négative au marché, quand elles n'ont pas pu développer des cultures plus spécialisées et mieux assurées de leurs débouchés et de leurs cours, fait pour elles de l'autosuffisance l'idéal, une fois payées toutes les redevances dues aux propriétaires, à l'Église, aux seigneurs et à l'État.

A ces trois niveaux, la place faite à l'autoconsommation oriente un ensemble de comportements des chefs de famille/chefs d'exploitation qui jouent de façon convergente contre une amélioration de la productivité passant par la comparaison attentive des coûts et des profits et par les choix économiques correspondants, et contre un plein ou meilleur emploi des facteurs de production (terre et main-d'œuvre) permettant à la fois une accumulation et une croissance de la production.

La contradiction, à la hausse comme à la baisse, entre XIVe (sinon avant) et XVIIIe siècle, des mouvements du loyer de la terre et de la rémunération des principaux travaux des champs traduit au plan des faits cette situation. On chercherait en vain derrière ceux-ci des mouvements correspondants de la productivité du sol et de celle de la main-d'œuvre : à techniques égales, celles-ci ne varient guère, ou dans des proportions infiniment plus réduites et *toujours dans le même sens*. La rente foncière et les rémunérations agricoles suivent au contraire, en les amplifiant très fortement, à court comme à long terme, les variations de l'abondance et de la rareté relatives de la terre qu'il *faut* louer et de la force de travail qu'il *faut* vendre à *tout prix* — et à la limite à n'importe

quel prix — pour compléter — mais seulement pour cela — les revenus familiaux. Tel est, on le sait, le cas de tous les ruraux sans assez de terres dont le nombre s'accroît partout très fortement, au XVIe siècle comme au XVIIIe siècle, au rythme de la hausse démographique et de la parcellisation accrue de la propriété paysanne. A la hausse rapide, et plus prononcée encore pour les plus pauvres, du loyer du sol, correspond la baisse des rémunérations en nature et en argent des moissonneurs, batteurs, valets de ferme, journaliers et autres manouvriers. D'où des écarts importants selon les lieux, les années, les saisons, et l'impossibilité de fixer au travail un véritable prix : G. Postel-Vinay (1974, pp. 81-83) préfère avec raison, avant 1800, ce terme de *rémunération* à celui de *salaire,* dont la connotation capitaliste impliquerait qu'il assure pour l'essentiel au moins la reproduction physique de la main-d'œuvre. Ce qui n'est pas le cas. La dynamique de prolétarisation et d'auto-exploitation accrue dans le cadre de la famille que H. Medick (1977-1981) et F. Mendels ont placée au centre de leur analyse de la « proto-industrialisation » se situe dans la même perspective : les artisans ruraux se retrouveront au point d'arrivée, vers 1800, des salariés de fait ; mais ils ne l'étaient pas au départ et refuseront aussi longtemps que possible de se considérer comme tels. On ne sera pas surpris d'y retrouver, dénoncée comme un vice et un penchant à l'oisiveté par les marchands-fabricants, solidaires sur ce point des propriétaires fonciers (J. Meuvret, 1977, pp. 180-181), la même volonté de ne travailler que le strict nécessaire et de refuser les contraintes et la discipline d'un labeur continu que l'on voudrait leur imposer (E. P. Thompson, 1967). *Chacun travaille et produit selon ses besoins* : soit un comportement de *target producers* (ceux qui « produisent pour un but »), classiquement opposé à celui des véritables *market producers* (qui n'existent peut-être qu'à la limite). Une part croissante de la population rurale s'est ainsi trouvée, à l'époque moderne, engagée dans une économie monétaire : mais elle continue à lui tourner le dos. L'accumulation lui est à la fois indifférente et impossible.

Sans doute, à l'autre extrémité de la hiérarchie paysanne, voit-on parallèlement se constituer et se renforcer une gamme variée d'exploitations plus importantes, plus souvent louées que possédées par ceux qui en assurent la gestion, fermiers au nord, bordiers et métayers au sud-ouest et à l'ouest. Assurés de la stabilité de leurs surfaces et disposant du bétail, de l'outillage et des réserves suffisantes, ils apprennent à comptabiliser leurs coûts de production, du moins ceux qui peuvent l'être en monnaie, en sacs de grain ou en têtes de bétail : le loyer de la terre, les « salaires » et le prix de différents travaux, la rémunération du capital immobilisé. Ils sont les premiers à profiter de la prolifération du nombre des manouvriers, qui leur fournit une main-d'œuvre de complément à bon marché et leur permet d'assurer le plein emploi de leur propre main-d'œuvre familiale. Ils bénéficient de la défaite des paysans moyens qui pourraient leur faire concurrence sur les marchés de la terre et des produits agricoles. Au moins au XVIIIe siècle (G. Postel-Vinay, 1974), les plus puissants et les mieux organisés d'entre eux ont eu la force de limiter la hausse de la rente foncière. Et ils vendent régulièrement leurs excédents : c'est pour eux que s'élaborent et prennent leur sens, à la même époque, les concepts de produit brut et de produit net. On aime à parler à leur sujet, au moins pour le Bassin parisien et la France du Nord, de la naissance d'un « capitalisme rural » lié au développe-

ment de la production marchande. Pourtant, leurs performances économiques, en termes de rendement à l'hectare, n'ont, avant 1800, rien d'exceptionnel : leur supériorité réside peut-être plus dans une régularité plus grande de leurs récoltes que dans un volume plus important de celles-ci. Car tout suggère qu'ils gagnent davantage sur les prix que sur les quantités, vendant au moment de l'année le plus favorable et d'autant plus cher que la récolte aura été médiocre. Et qu'une année d'abondance est pour eux d'autant plus catastrophique que le volume des ventes forcées ou volontaires de la petite et moyenne paysannerie connaît alors une progression spectaculaire, plus que proportionnelle à la récolte. Ce qui conduit les plus riches de ces gros exploitants, afin de mieux contrôler les débouchés, à monopoliser, par l'affermage systématique des dîmes et des droits seigneuriaux, la perception des principaux prélèvements qui frappent l'ensemble du monde rural et de la production agricole, et assurent une part importante de l'approvisionnement des marchés locaux et urbains. A tout prendre, et malgré le discours des physiocrates, ils sont peut-être — et ont en tout cas été longtemps — plus les agents et les bénéficiaires d'une puissante transformation économique et sociale dans l'organisation de la production agricole que les moteurs d'une « croissance soutenue » de celle-ci.

Les prélèvements

Pourquoi en effet développer à tout prix sa production de céréales, de viande ou de laine quand le grand risque reste pour le fermier celui de la mévente ? Car l'approvisionnement du marché est, quoi qu'il en soit, assuré pour une large part jusqu'en 1789 — et pour une part d'autant plus large que la récolte aura été bonne — par un ensemble complexe de prélèvements opérés sur la quasi-totalité de la production et d'abord sur les grains. On sera tenté de les diviser en deux groupes ; les premiers, « traditionnels », disparaissent avec la Révolution : la dîme et les droits seigneuriaux. Les autres, « modernes », se mettent en place plus tardivement et plus lentement, mais sont appelés à durer et à occuper la totalité du terrain laissé libre par la disparition des précédents : l'impôt d'État et la rente foncière.

Parmi les premiers, une part est normalement calculée et perçue en nature, certains étant proportionnels aux récoltes (dîmes), aux superficies cultivées (champarts et terrages) ou aux consommations (droits sur les moulins et les fours), d'autres étant au contraire stabilisés à un niveau constant de longue date. Une autre part est fixée et normalement perçue en argent (cens et droits seigneuriaux divers) et laisse aux paysans le choix des moyens pour en assurer le paiement : vente de produits de leurs champs, travaux et services rémunérés, artisanat à domicile, etc. Et surtout ces droits en argent tendent à se dévaluer au long des siècles, ce qui en réduit encore la charge. Inversement les droits en nature, malgré (par exemple) la résistance active ou passive des décimables qui obtiennent des réductions de taux ou des dégrèvements portant sur les terres nouvellement défrichées ou les nouvelles plantes cultivées, s'indexent durablement sur la production, la population et les prix.

Impossible, bien sûr, d'en fixer avec précision le montant qui varie forte-

ment d'un lieu, et même d'une terre à l'autre. J. Jacquart (1975, p. 247), dans son modèle du revenu paysan, admet pour la dîme une moyenne de 8 % au XVIIe siècle dans le Bassin parisien et des pourcentages qui peuvent aller de presque rien à 15 % pour le champart. P. Goubert (1960, p. 181) estime à 18 % le prélèvement du chapitre de Beauvais sur ses terres de Picardie au titre de la dîme et du champart réunis. Un minimum de 12 à 15 % pour l'ensemble de ces prélèvements en nature, qui frappent la totalité de la production agricole, celle des plus petites comme celle des plus grandes exploitations, devrait nous situer en deçà de la vérité. Il suffit à les faire peser d'un poids très lourd : car les villes, qui constituent le principal et le plus constant des débouchés du secteur commercialisé de l'agriculture ne regroupent, même au XVIIIe siècle, guère plus de 20 % de la population du royaume et, en dehors de Paris, elles s'accroissent au même rythme que celle-ci. Tous ces prélèvements ne confluent pas vers les villes, sans doute : une partie reste sur place pour alimenter le marché local et les circuits de l'usure ; car les paysans doivent, surtout en année médiocre, racheter ou emprunter une part des quantités qu'ils auront dû livrer. Reste que le marché urbain doit être alimenté en grains pour plus de moitié par ces livraisons forcées et que la production des exploitations de type « moderne » ou « capitaliste » y rencontre, sauf peut-être à Paris et dans quelques autres grandes villes, une solide et permanente concurrence. En ajoutant à leurs exploitations la perception des dîmes et des droits seigneuriaux, les gros fermiers réunifient ainsi, sous leur contrôle, un marché dont l'approvisionnement est double : ils n'ont sans doute pas d'autre choix.

De ce point de vue, la Révolution marque une rupture incontestable. Sans doute « la disparition des droits féodaux comme celle de la dîme se traduisit (-elle) finalement par une hausse du fermage et par une aggravation du métayage » (A. Soboul, 1968, p. 46). Mais, précisément, sur les seules terres données en location, à commencer par les « plus grandes » exploitations, et non plus sur la totalité de la terre paysanne, enfin libérée de cette contrainte qui amputait lourdement sa capacité d'autoconsommation. L'opposition entre les deux agricultures, travaillant l'une *surtout* pour la vente, l'autre *surtout* pour la nourriture des familles paysannes, n'était sensible que dans quelques régions plus fortement urbanisées (Bassin parisien, Artois, Cambrésis, Flandre) : elle prend alors sa valeur pour l'ensemble du territoire. La première a désormais pour elle la totalité du marché. Et le champ reste libre pour les deux prélèvements de type « moderne » dont l'affirmation et la hausse, depuis les XIIIe-XIVe siècles, se heurtaient précisément au poids des prélèvements de type ancien et dont les taux vont pouvoir enfin s'égaliser : l'impôt d'État et la rente foncière.

Dénoncé dès l'origine et plus encore depuis sa transformation en un tribut permanent, par toutes les catégories sociales réunies — privilégiés compris, qui y voient un concurrent dangereux —, l'impôt d'État reste jusqu'à la fin du XVIIIe siècle et malgré tous les efforts, sincères ou non, de réforme, une charge aussi inégalement répartie selon les régions et les statuts des terres et des personnes que les droits seigneuriaux eux-mêmes. Mais toujours libellé et normalement perçu en argent, il constitue un important facteur de commercialisation de la vie rurale. Car il faut vendre pour réunir les sommes nécessaires : soit une part de ses récoltes, soit du travail. Ou emprunter. Comme la dîme et les droits

seigneuriaux, il frappe plus lourdement la terre paysanne que les domaines des privilégiés. Et, s'il s'essouffle en règle générale à suivre les prix en période de hausse — au XVIe comme au XVIIIe siècle —, il garde la spécialité d'attaquer à contre-courant quand, comme au XIVe et au XVIIe siècle, le revenu agricole marque le pas, toutes classes confondues. D'où la violence des hostilités qu'il suscite alors. Une violence qui contraste avec la relative facilité avec laquelle est imposée, au tournant du XVIIIe et du XIXe siècle, l'égalisation de l'assiette de la nouvelle contribution foncière sur la base de la valeur cadastrale des terres, sans distinction entre les personnes, un projet qui avait agité, sans jamais aboutir, tout le siècle précédent et qui paraît ne plus soulever, comme par miracle, d'opposition majeure. La modicité relative de son taux a dû y contribuer, comme la disparition de tous les autres prélèvements : soit au total un recul probable de la charge pesant sur la petite et la moyenne paysannerie — donc un nouveau renforcement de leurs capacités d'autoconsommation ou, si l'on préfère, une diminution de leurs obligations de vendre — et un renforcement de celle frappant les « propriétaires » et les exploitants des domaines, fermes et métairies, donc une incitation à accroître leurs ventes.

La Révolution clarifie de même la situation pour la rente foncière, souvent mêlée aux autres charges pesant sur la production et les exploitations, et modulée selon l'importance de ces charges (A. Soboul, 1968) plus encore qu'en fonction de la fertilité du sol ou de la demande de terres. Les superficies touchées varient elles aussi selon l'importance des réserves conservées par les seigneurs et l'Église et redécoupées en domaines, de la « concentration bourgeoise » et de l'expropriation de la paysannerie : les pourcentages varient de 35/40 % du sol dans l'Auvergne d'A. Poitrineau (1965) — pourcentage qu'E. Le Roy Ladurie (1973) propose de généraliser à la France entière — à 1/3 dans le Hurepoix de J. Jacquart (1974, p. 106) à la fin du XVIe siècle et jusqu'à 95 % dans le Soissonnais du XVIIIe siècle (G. Postel-Vinay, 1974, p. 33). Fondamentalement, elle frappe deux grandes catégories de terres : celles des domaines, fermes et métairies, souvent louées d'un seul tenant avec leurs bâtiments d'exploitation et en tout cas par grands ensembles ; celles, infiniment plus fragmentées, que doit louer la paysannerie pauvre et moyenne pour compléter des parcelles insuffisantes et tenter de conserver une exploitation à la taille de ses besoins et de ses possibilités de travail. Cette opposition ancienne tend, pour G. Postel-Vinay (1974), à recouvrir, à partir du XVIIIe siècle, une distinction essentielle entre deux catégories de rente : la première, la R.F. I, prendrait alors son autonomie pour être transformée par les fermiers en un *rapport de distribution,* tandis que la seconde, la R.F. II, resterait plus que jamais un *rapport de production* auquel serait soumise la paysannerie. D'où l'écart qui les sépare et qui s'accroît fortement au début du XIXe siècle, entre 1820 et 1840, pour atteindre 1 à 3. Les terres possédées en propre par la paysannerie ont, il est vrai, été totalement dégrevées, ce qui permet de relever d'autant plus le prix exigé pour ces surfaces de complément. A terme, cette hausse différentielle prépare l'élimination de tous les moyens exploitants, la concentration de la terre entre les mains des plus gros fermiers et la prolétarisation toujours plus poussée de la masse des journaliers et valets de ferme.

Ainsi s'achève, après 1850-1860, une évolution amorcée depuis souvent quatre ou cinq siècles et portant à la constitution d'un réseau plus ou moins

dense d'unités de production nettement supérieures à la moyenne et aux possibilités de travail d'une seule famille et de son attelage (soit plus de 30 à 50 ha). D'abord louées en nature, celles-ci seront vite de plus en plus normalement affermées en argent, même si le propriétaire assure par ailleurs un apport en capital, notamment sous la forme de bail à cheptel (J. Jacquart, 1974, p. 348), et si le nom de ferme se distingue mal, encore au XVIe siècle, de celui de métairie. Confiées aux plus riches des laboureurs, elles tendent vers une rationalisation (plus de matériel et moins de main-d'œuvre permanente, mais pas automatiquement des rendements à la semence ou à l'hectare supérieurs) de l'exploitation et une spécialisation accrue dans des productions aisées à commercialiser et peu exigeantes en travail comme le blé et la laine. Mais elles supposent, jusqu'au XIXe siècle, le maintien d'un nombre important de petites et moyennes exploitations auxquelles demander, au moment des récoltes, les bras qui leur manquent. Et malgré la baisse des salaires dont elles bénéficient, elles apparaissent partout, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, en position de faiblesse, comme désarmées face à une rente qui augmente ou se maintient à des niveaux élevés alors même que baissent les prix des produits du sol. Ce qui confirme la fragilité, encore à l'époque de Colbert et de Louis XIV, d'une transformation « capitaliste » de l'agriculture dont les historiens ont longtemps exagéré la profondeur : privés de toute possibilité d'employer ailleurs leurs capitaux et leurs compétences, les fermiers doivent se plier aux conditions imposées par les propriétaires et font faillite sous le poids devenu plus lourd, en termes monétaires, de leurs charges. On est loin, à cette date, de la répartition idéale et harmonieuse, chère un siècle plus tard aux physiocrates, du « revenu » entre la « classe productive » et la « classe des propriétaires ». La rente joue et gagne contre le profit d'exploitation et l'accumulation du capital productif.

Une seule réserve pourtant : l'analyse chiffrée, comptable, des causes de cette faillite reste à faire *par comparaison* avec les autres types d'exploitation et les autres modes de faire-valoir. Les difficultés des fermiers coïncident dans le temps, vers 1670, avec une relative abondance de blé qui oriente les prix à la baisse et fait le bonheur, même modeste, de la masse de la population. Les solutions essayées par les propriétaires parlent dans le même sens : la baisse du loyer de la terre paraît bien avoir été la dernière, après le morcellement des plus grosses fermes et même un retour (ou régression) du fermage ou du métayage. L'aristocratie productive des grands fermiers est souvent présentée comme la dernière catégorie atteinte — après avoir longtemps profité du malheur des autres pour concentrer, exproprier, et dominer l'ensemble des marchés — par une crise qui touche, depuis plusieurs décennies, la totalité du monde rural. Mais peut-être cette crise frappe-t-elle *surtout* le secteur le plus commercialisé de l'agriculture, alors que les petites et moyennes exploitations paysannes, plus tournées vers l'autoconsommation et vendant peu (quand elles n'ont pas choisi les voies de la spécialisation) réussissent mieux, tout bien pesé, à faire le gros dos, malgré la pression du fisc. La crise reste, il est vrai, temporaire : les fermiers reprennent leur place dès les années trente du XVIIIe siècle. Instruits par l'expérience, ils ne la perdront plus.

Le poids du marché

Nous retrouvons ainsi à chaque pas les mêmes ambiguïtés des indices, la même ambivalence des formes. Il ne fait aucun doute qu'à long terme le développement des possibilités de commercialisation ait stimulé l'investissement, la spécialisation (mais aussi la diversification), la rationalisation — tous facteurs de progrès de la productivité —, et plus encore peut-être permis le fonctionnement plus équilibré d'un système soumis, à échéances périodiques, mais imprévisibles, à la répétition d'à-coups, de freinages, de calés et de blocages. Les routes ont joué ainsi avec la monnaie un rôle majeur pour assurer cette « meilleure lubrification » des échanges intérieurs (E. Le Roy Ladurie, 1975, p. 407) qui représenterait, dans la France du XVIIIe siècle, l'essentiel des progrès réalisés : la production agricole n'augmenterait pas, ou peu, en termes de produit par tête, mais circulerait mieux, et d'abord à courte et moyenne distance. Ainsi se serait mis en place et progressivement étoffé un véritable marché intérieur, décloisonné ou en tout cas moins cloisonné, et fonctionnant non plus au bénéfice exclusif des villes (et d'abord des plus importantes d'entre elles, les seules à connaître, avec Paris, une progression démographique en termes relatifs), mais aussi des campagnes, des villages et des bourgs : ce qui leur permit de développer des activités nouvelles, agricoles et non agricoles, de compenser la baisse tendancielle du salaire rural par l'augmentation et la plus grande régularité de l'emploi, et d'échapper ainsi à la double hantise du pain quotidien et de la mévente.

Si tel est bien le cas, le XVIIIe siècle marque une nouvelle étape dans une évolution de plusieurs siècles, qui voit les marchés peser d'un poids toujours plus lourd sur l'organisation, la hiérarchie, et les choix productifs des exploitations agricoles. Par leur demande (économique), mais aussi leurs interventions directes, les villes ont été les principaux agents de cette lente transformation, modifiant, déformant ou réutilisant les structures en place de la société rurale afin de s'assurer des livraisons à la fois plus diversifiées, de meilleure qualité et plus régulières : du blé sans doute (et du froment plutôt que du seigle), mais aussi des produits maraîchers et laitiers, de la volaille et des œufs, du vin et de la viande de boucherie (des bœufs gras plutôt que des bêtes étiques), des matières premières enfin pour l'industrie et l'artisanat urbain (textiles et teintures, cuirs, bois, pierre, etc.). Pour une large part, la hiérarchie des exploitations habituellement décrites dans la France des XVIe et XVIIe siècles — ou en tout cas dans certaines de ses régions — est le fruit de cette intervention urbaine plus que du développement spontané et « endogène » de la société rurale. Le cas le plus net se retrouve autour de Paris, avec l'accaparement de la terre céréalière et la mise en place de ces « usines à blé, à laine, et secondairement à viande », mais aussi l'organisation à distance plus éloignée de régions de production spécialisées pour la viande (B. Garnier, 1975), et le vin (R. Dion, 1954). Mais il en est de même sur les terroirs des villes du Midi méditerranéen — même si l'autorité de celles-ci ne s'y exerce pas avec la vigueur des cités italiennes sur leur *contado* —, dans le Nord densément urbanisé et lié au marché des Pays-Bas, ou dans le Sud-Ouest intégré, par son vignoble, dans le marché international. Pourtant cette

dynamique du marché vient buter, jusqu'au XVIIIe siècle, sur tout un ensemble de limites objectives.

– Les mécanismes d'approvisionnement de ces marchés : ils doivent, tout spécialement pour les grains, autant à la contrainte (prélèvements, aggravés encore en temps de crise par des réquisitions ou des livraisons forcées) qu'à des ventes volontaires. Le schéma harmonieux qui verrait la circulation commencer « naturellement » au niveau local pour s'achever au niveau central se trouve, dans les faits, souvent inversé : les villes sont servies avant les campagnes, et, toujours mieux nourries, chassent égoïstement en temps de disette tous les ruraux affamés venus dans leurs murs chercher du secours.

– L'impossibilité (ou la difficulté) pour les campagnes d'importer ou d'acheter de façon régulière un blé qui circule mal freine leur spécialisation. Même au milieu du XVIIIe siècle, Marseille ne peut fournir à la Provence qu'un tiers de son déficit total en blé, qui atteint lui-même 40 % de ses besoins (E. Le Roy Ladurie, dans H. Neveux..., 1975, pp. 402-404) : assez cependant pour détendre la situation et permettre aux Provençaux de parier davantage sur la vigne, le mûrier, les arbres fruitiers et les jardins. De façon significative, au XVIe siècle comme encore au XVIIIe (mais dans des proportions moindres), les prix du blé augmentent plus vite que ceux des autres produits du sol : en période de hausse démographique, les termes de l'échange jouent contre la spécialisation des campagnes.

– Les contraintes liées aux conditions techniques des transports (coût, lenteur, insuffisance, inadaptation, etc.) sont encore aggravées par des contraintes juridiques et administratives qui limitent la circulation entre les marchés et l'accès de certains acteurs à ces mêmes marchés. Limitation qui joue tantôt contre la paysannerie productrice (monopoles et privilèges de droit ou de fait), tantôt en sa faveur : ainsi toutes les mesures qui interdisent aux marchands d'acheter directement aux paysans dans un certain rayon autour des villes (soit, dans le Paris du XIIIe siècle, dix lieues pour le blé et vingt pour le vin), afin de permettre à ceux-ci de venir vendre directement aux consommateurs (J. Jacquart, 1974, pp. 398-401).

Toutes ces limites trouvent leur expression au niveau des prix. L'amplitude des oscillations cycliques est, propose G. Sivéry (dans sa contribution au même rapport), le signe d'une insertion dans une économie plus ouverte sur le marché : pas d'écarts, ou des écarts très réduits là où les quantités commercialisées restent infimes, faute d'offre et de demande. Ce qui n'empêche pas les villes d'être mieux nourries que leurs campagnes. Mais, cette étape atteinte, la réduction de ces mêmes oscillations est à son tour le meilleur signe d'un approvisionnement plus régulier, donc d'un décloisonnement, d'un élargissement et d'une fusion de ces marchés dans un ensemble plus vaste.

Pas de solution univoque, donc, du point de vue des exploitations paysannes. Leur insertion dans le marché peut signifier rejet ou choix, et signifie souvent les deux à la fois. D'un côté, l'échec de l'autosuffisance, un accroissement des charges, une baisse du niveau de vie qui ne peut être compensée que par une auto-exploitation accrue. De l'autre, une augmentation et une diversification des possibilités de choix en matière de cultures, et de ressources complémentaires. Car la grande exploitation — avec la hiérarchie qu'elle entraîne entre laboureurs et manouvriers — n'est que l'une des solutions développées dans le

cadre de cette commercialisation accrue, mais non la seule : la plus adaptée sans doute à l'association blé/mouton, peu exigeante en main-d'œuvre permanente (ce qui implique que les travailleurs saisonniers se nourrissent, l'année durant, sur leurs parcelles). Encore ces surfaces ne s'accroissent-elles que lentement : une organisation du travail qui reste à dominante familiale les limite aussi bien dans la Normandie des XIVe-XVe siècles (G. Bois, 1976) que dans le Cambrésis des XVe-XVIe où H. Neveux (1980) observe une polarisation autour de 30 et de 60 hectares : seuils significatifs qui impliquent un ajustement attentif et prudent entre main-d'œuvre familiale, valets de ferme et travailleurs saisonniers. Mais que l'on passe à des monocultures ou à des associations de culture plus exigeantes, et la main-d'œuvre familiale retrouve encore plus nettement ses droits, sur des parcelles d'autant plus réduites que les travaux requis seront plus intensifs. C'est le cas, au XVIIIe siècle, de l'exploitation vigneronne en Beaujolais : autour de 1,5 à 3,5 ha de vigne, occupant de 60 à 80 % de la superficie totale, s'organise une entreprise largement ouverte sur le marché — puisque tout le vin est vendu pour acheter la nourriture, les vêtements et l'outillage — mais intégrant pourtant des productions complémentaires (bétail, volailles, un peu de grain, des fruits et des légumes), exigeant un faible capital foncier initial, mais un équipement et un savoir techniques également importants et susceptibles de se développer aussi bien en faire-valoir direct qu'en métayage (G. Durand, 1979). C'est le cas dans le Nord, en Artois et en Flandre, où, sur des lopins souvent minuscules, une population très dense associe une série complexe de récoltes végétales (grains/légumineuses/racines alimentaires), l'élevage en étable et l'artisanat à domicile. Avec des surfaces beaucoup plus importantes, l'entreprise d'embouche de la Vallée d'Auge s'organise elle aussi, entre XVIIe et XVIIIe siècle, sur la base de la main-d'œuvre familiale (B. Garnier, 1975), qui constitue la seule main-d'œuvre permanente.

Mais, à côté de ces spécialisations prometteuses, et d'apparence moderne, il en est d'autres dont le caractère de complément nécessaire pour les plus démunis rappelle l'industrie à domicile. Témoin cette observation empruntée à un Mémoire anonyme sur le département de la Stura (Cuneo), daté de l'An X, à propos de l'élevage du ver à soie : « Il est à observer que l'utilité de cette récolte (de cocons) se manifeste d'autant plus qu'après la saison du repos dans les travaux de la campagne elle est la première qui fournit aux habitants les moyens de payer leurs contributions et de se soutenir jusqu'à la maturité des fruits de la terre, beaucoup même, et ce sont toujours évidemment les plus nécessiteux, vivant pendant l'hiver et partie du printemps des avances que des riches propriétaires ou des négociants des filateurs leur font en argent ou en denrées sur la paye du produit futur des vers à soye sur lesquels ces pauvres gens établissent leurs espérances et bâtissent bien souvent des châteaux en l'air » (Turin, Bibliothèque de la Fondation Einaudi, R.16.6.6. : texte communiqué par Lucia Carle).

La rigidité des performances de « l'éco-système » rural, entre XIIIe et XVIIIe siècle, a souvent été proposée comme facteur premier d'explication. Il n'accuse aucune révolution brutale, sans doute, ni aucun progrès décisif et définitivement acquis. Mais il se prête avec une relative souplesse à l'exploration de solutions divergentes, et s'adapte avec une certaine plasticité à des situations nouvelles. Et, si inertie il y a, les villes en portent leur large part de responsabi-

lité. Car elles ne peuvent et ne veulent encore offrir que trop peu pour transformer plus profondément les structures productives du monde rural. Elles revendiquent tous les avantages du marché, mais en refusent les contraintes. Les campagnes doivent apprendre à la fois à satisfaire leurs demandes, et résister à leur pression constante pour sauver leur propre nourriture. Mais elles n'obtiennent rien ou presque en contre-partie. Qu'elles cherchent à devenir un débouché régulier pour les fabrications urbaines, et la paysannerie s'entend reprocher son goût du luxe. Elle est prête pourtant à acheter, à adopter de nouvelles habitudes de consommation, à remplacer ses écuelles de bois par de l'étain ou de la faïence, à entasser dans ses coffres, puis ses armoires, des toiles et des draps moins grossiers que ceux qu'elle est condamnée à utiliser. Les inventaires après décès suggèrent qu'elle y réussit parfois, entre XVIIe et XVIIIe siècle, de même que la paysannerie du Lauragais, habituée aux rentrées de numéraire que lui procurait la vente du pastel, n'hésitait pas à emprunter pour se vêtir plutôt que pour se nourrir, et acheter à crédit les draps locaux ou importés dont l'usage a rapidement fixé la consommation pour les vêtements de cérémonie ou les trousseaux des mariées (R. Descimon, 1975, pp. 1435-1436). Mais ces exceptions, trop limitées en volume, n'ont qu'un faible effet d'entraînement. Elles confirment à mes yeux la règle qui place, partout où les villes en ont eu le pouvoir, la majorité des échanges entre elles et les campagnes sous le signe de l'échange inégal, sinon à sens unique.

Le crédit

Dans cette relation d'inégalité, le crédit joue un rôle essentiel. Bourgeois, marchands, gros fermiers ou simples usuriers, les prêteurs sont loin d'être tous d'origine urbaine. Mais, plus profondément, les besoins monétaires de la paysannerie sont fixés et aggravés en dehors d'elle, sans quelle puisse s'y opposer autrement que par la révolte ou la résistance passive, par des classes dirigeantes qui font de la ville le lieu de leur résidence, de leur fortune et de leur pouvoir. C'est le cas de l'impôt, dont les tours de vis successifs décidés par la monarchie, mais « appliqués » par tout un peuple d'officiers de finance, de receveurs, de fermiers des tailles et de gabelous, frappent brutalement l'ensemble du monde rural, en commençant par les plus petits exploitants, dépourvus de tout surplus à vendre sur le marché. Et c'est aussi le cas de tous les prélèvements levés au nom de l'Église, des seigneurs et des propriétaires : en nature ou en argent, ils contraignent, dès que l'année est mauvaise, à demander un report, ou à racheter en hiver au prix fort les grains qu'il a fallu livrer au moment le plus défavorable, au lendemain de la récolte : donc dans les deux cas à s'endetter auprès du receveur, du fermier. Pour toutes ces opérations, c'est la ville qui fournit, avec les prix, les termes de référence.

Telle est sans aucun doute la première source d'une dette paysanne, qui touche et les individus et les communautés rurales : dette de consommation et de redevance, accessoirement de semences, pour laquelle les prêteurs les mieux placés sont les percepteurs eux-mêmes, leurs amis et leurs garants. Allégée par l'inflation du XVIe siècle, elle s'alourdit au contraire dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Consolidée sous forme d'hypothèques et de rentes constituées,

dont les intérêts non payés viendront s'ajouter au capital, elle prépare et précède le transfert final, entre les mains des « remembreurs » (qui ne boudent pas non plus la terre et les droits des seigneurs) des communaux et des parcelles paysannes. Et elle assure l'obéissance d'une main-d'œuvre de complément abondante et bon marché. Elle joue ainsi, classiquement, le rôle d'un puissant facteur de prolétarisation par l'élimination des plus petits exploitants et leur soumission aux propriétaires et à leurs fermiers (J. Jacquart, 1975, pp. 259-295).

Mais ce niveau, le mieux connu et le plus souvent décrit, est loin d'être le seul. D'autres formes d'avances pèsent plus directement, non sur le patrimoine foncier des exploitations — et son expropriation —, mais sur le fonctionnement, leurs investissements et leurs choix de culture et de marché. Soit, pour elles, en allant du plus simple au plus complexe.

– Les services d'attelage, pour les labours et les charrois rendus par les exploitations les mieux équipées — qui sont aussi les plus importantes — à celles qui le sont moins. Ils viennent compléter les insuffisances en capital de celles-ci, et s'inscrivent normalement dans un échange de prestations et de services au niveau local.

– Toutes les formes d'anticipation du capital par un propriétaire à un exploitant, des baux à cheptel à la métairie : d'autant plus que le métayer ne dispose pas toujours, à son entrée dans les lieux, de la moitié de l'équipement (attelage, semences, bétail) qu'il devrait apporter avec lui, et qu'il doit l'emprunter au maître du domaine. Ce qui vient accentuer encore l'inégalité du partage final, et réserver au propriétaire plus de la moitié de la récolte, donc toute la part négociable et au-delà. D'où un pourcentage d'abandons, lors du renouvellement des baux, qui tend à s'accroître entre XVIe et XVIIe siècle (L. Merle, 1958). Mais aussi, plus difficile à cerner, mais bien réelle, une dépendance permanente : à tout prendre, comme en Italie pour la *mezzadria*, un niveau « raisonnable » — mais pas trop élevé — d'endettement n'est-il pas pour le propriétaire le meilleur moyen pour « tenir » son métayer ?

– Dernière étape enfin, la pénétration directe du capital marchand dans la production agricole (comme, à la même époque, dans l'industrie rurale) par le jeu des avances et des achats anticipés ou à terme. Limitée et discrète, au moins en apparence, elle respecte normalement le détour d'une avance en argent remboursable après la récolte ou de ventes de draps à crédit, payables en marchandises, et n'apparaît au grand jour que pour des cultures commercialisables comme le pastel (Ph. Wolff, 1954, pp. 249-251). Car elle est toujours regardée avec méfiance, et condamnée à l'occasion comme telle : ainsi dans le Hainaut où les achats de blé à terme sont interdits à partir du XVe siècle (G. Sivéry cité *supra*). Et elle ne prend jamais le visage officiel et institutionnel qu'on lui connaît en Italie méridionale pour le blé, la soie ou l'huile, où elle est la règle et permet la concentration des denrées destinées à l'exportation. Décalage significatif, sans aucun doute, d'une réalité sociale et économique différente, de l'importance de l'autoconsommation, d'une commercialisation limitée de la production agricole, mais aussi de la plus grande aisance des fermiers qui approvisionnent le marché urbain.

★

La France, comme le reste de l'Europe occidentale, voit bien, entre XIIIe et XVIIIe siècle, sa paysannerie multiplier bon gré mal gré ses contacts avec les différents marchés. Cette insertion dans l'économie monétaire pèse d'un poids essentiel sur la dynamique de son développement. Mais l'évolution qui pousse à une commercialisation accrue de la production agricole et de la force de travail est loin de suivre une trajectoire linéaire et unique. Elle se fait par paliers, avec des retours en arrière, des itinéraires différents selon les régions et les produits, et des contradictions à chacune de ses étapes. En particulier la dichotomie classique des grands terroirs céréaliers (laboureurs/manouvriers et grosses fermes /tenures et parcelles paysannes) ne représente que l'une des solutions, dont les progrès, liés à l'essor de la demande urbaine, s'essoufflent avec elle : ainsi encore, et de façon spectaculaire, dans les dernières décennies du XVIIe siècle.

De la Provence à la Flandre, en passant par les terroirs viticoles, d'autres recettes sont parallèlement essayées. Normalement plus gourmandes en travail, mais génératrices de moindres écarts sociaux, elles assurent une productivité accrue à l'hectare, et permettent à une population plus nombreuse de vivre sur des parcelles plus réduites ou, au départ, moins fertiles. Moins chargées d'habitants, les régions d'élevage réussissent au contraire à améliorer la productivité du travail. Tributaires les unes et les autres des marchés pour leurs ventes, elles n'y rencontrent pas, ou dans de moindres proportions, la concurrence des prélèvements obligatoires. Et elles répondent à la diversification d'une demande urbaine plus exigeante en produits alimentaires et en matières premières industrielles.

Entre ces deux extrêmes, sur une large part du territoire français, dans les contextes les plus différents, une gamme très variée d'exploitations paysannes joue sur des équilibres fragiles entre leurs propres consommations, les prélèvements qu'elles subissent, et les ventes volontaires ou nécessaires. A un niveau supérieur, on voit également se préciser, pour la production des hommes, des animaux et des plantes cultivées, des échanges réguliers entre régions complémentaires, première ébauche d'une division inter-régionale du travail.

Cette diversité des situations explique celle, tout aussi nette, des comportements et des réactions individuelles et collectives qui ont inspiré les trois grands modèles explicatifs évoqués en commençant : Chayanov, Labrousse et Le Roy Ladurie. Tous trouvent leur vérification dans les faits, mais aucun ne rend compte de leur totalité. D'une région à l'autre, et à l'intérieur de la même région, ils se combinent dans des proportions qui varient au gré de la conjoncture et des rapports de force. Un seul exemple, parmi les plus simples : la réponse positive des fermiers du Bassin parisien, au XVIIIe siècle, à la hausse de la demande en grains, attestée par la montée de prix « rémunérateurs », n'est possible que grâce à l'appauvrissement, la parcellisation et l'expropriation d'une masse plus nombreuse de manouvriers qui leur fournissent une main-d'œuvre abondante et bon marché. Mais ces mêmes manouvriers règlent leurs ventes de travail selon leurs besoins. D'autant que de toute façon, le mouvement de leurs rémunérations n'a qu'un rapport très lointain, sinon nul, avec celui de la productivité de leur travail. De même que, bien souvent, le prix ou le loyer de la terre n'ont que peu de rapports avec sa capacité productive. De leur côté, par le regroupement des exploitations, les mêmes fermiers limitent la concurrence sur les marchés de la terre et des grains.

Si inertie pluriséculaire il y a d'une production agricole durablement indexée sur la population, mais qui en atténue les mouvements à la hausse comme à la baisse, les facteurs malthusiens ne se limitent pas à la seule stagnation des techniques et des rendements, et à la saturation d'un « terroir plein » : à s'en tenir à ces seuls indicateurs, on risquerait de se tromper de croissance. Ils tiennent à la taille, à la hiérarchie et à l'équipement des exploitations qui entraînent une sous-utilisation permanente (mais encore aggravée par la hausse du nombre des hommes) de la capacité de travail et de la terre — facteurs de production infiniment plus importants, faut-il le rappeler, que la simple semence sur laquelle on a voulu construire tant « d'indices de productivité ». Ils tiennent aussi à la nature et à l'organisation des marchés auxquels la masse de la paysannerie ne tourne si volontiers le dos que parce qu'elle n'a sur eux aucun contrôle, et avec lesquels elle entretient une relation contradictoire d'insertion (le plus souvent forcée) et d'exclusion (de ses bénéfices). Elle n'accroît ses livraisons et ses prestations que pour voir lui échapper une monnaie qui lui permettrait à la fois de se libérer des liens de dépendance dans lesquels elle se trouve entravée, de faire face à ses besoins, et d'améliorer ses consommations. Contrainte de vendre pour payer, plus que pour pouvoir acheter, nul doute qu'elle ait préféré, chaque fois qu'elle l'a pu, limiter ses ventes, donc sa peine. Malgré les sollicitations de l'économie monétaire, le malthusianisme des individus et des « entreprises » vient confirmer la rigidité et l'inélasticité d'ensemble du système.

Maurice AYMARD
E.H.E.S.S.

* Cet article reprend, en le précisant et le complétant, l'un des chapitres du rapport collectif sur le cas français présenté au VIIIe Congrès international d'Histoire économique de Budapest (août 1982) dans le cadre du Thème A 1 : « Grands domaines et petites exploitations. Seigneurs et paysans en Europe du Moyen Age à l'époque moderne ». Ce qui explique ses évidentes limites géographiques, chronologiques et thématiques. Il respecte la division du travail entre les auteurs des différentes contributions : J. ANDREAU, J.-L. FICHES, F. LAUBENHEIMER, F. WIDEMANN, « Modes d'exploitation et occupation du sol en Gaule Narbonnaise » ; M. CORBIER, « Grand domaine et petite exploitation : la Gaule du Nord à l'époque romaine » ; M.J. TITS-DIEUAIDE, « Grands domaines et petites exploitations du Ve au début du VIIIe siècle » ; E. MAGNOU-NORTIER, « Contribution à l'étude de la villa dans les Pays de Languedoc durant le Haut Moyen Age, VIIIe-XIIe siècle » ; B. GARNIER, R. HUBSCHER, « Recherches sur une présentation quantifiée des revenus agricoles » ; M. BAULANT, C. BEUTLER, « Les Loges Saint-Denis et Maisoncelles de 1675 à 1789 » ; F. SIGAUT, « Formes et évolution des techniques » ; J.-P. DESAIVE, « Nature et typologie des exploitations dans la France entre le XIIe et le XVIIIe siècle » ; G. SIVÉRY, « Petite exploitation et économie de marché dans le Hainaut » ; A. GUILLEMIN, « Rente, famille, innovation. Contribution à la sociologie du grand domaine noble au XIXe siècle ». Mais il a bénéficié, dans son élaboration, des suggestions de tous les membres du groupe de travail constitué par Joseph Goy et de G. Elwert, M. Morineau, et G. Postel-Vinay que je tiens à remercier.

BIBLIOGRAPHIE

BOIS (Guy), *Crise du féodalisme. Économie rurale et démographie en Normandie orientale du début du XIVe siècle au milieu du XVIe siècle*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques/E.H.E.S.S., 1976.

CATTANEO (Carlo), « Su le condizioni economiche e sociali della Bassa Lombardia » dans *Scritti Economici*, Florence, Le Monnier, 1956, t. III, pp. 146-173.

DESCIMON (Robert), « Structures d'un marché de draperies dans le Languedoc au milieu du XVIe siècle », *Annales E.S.C.*, n° 6, 1975, pp. 1414-1446.

DION (Roger), *Histoire de la vigne et du vin en France, des origines au XIXe siècle*, Paris, 1959.

DURAND (Georges), *Vin, vigne et vignerons en Lyonnais et Beaujolais*, Paris-La Haye, Mouton, 1979.

ELWERT (Georg) et WONG (Diana), « Subsistence Production and Commodity Production in the Third World », *Review*, III, 3, 1980, pp. 501-522.

GARNIER (Bernard), « La mise en herbe dans le pays d'Auge aux XVIIe et XVIIIe siècles. Ampleur et modalités », *Annales de Normandie*, octobre, 1975.

JACQUART (Jean), *La crise rurale en Ile-de-France, 1550-1670*, Paris, 1974.

KRIEDTE (Peter), MEDICK (Hans), SCHLUMBOHM (Jürgen), *Industrialisierung vor der Industrialisierung*, Göttingen, 1977 ; trad. anglaise, *Industrialization before Industrialization*, Cambridge, Cambridge University Press ; Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1981.

LE ROY LADURIE (Emmanuel), « Pour un modèle de l'économie rurale française au XVIIIe siècle », *Mélanges de l'École Française de Rome*, 85, 1973, 1, pp. 7-29.

LE ROY LADURIE (Emmanuel) éd., NEVEUX (Hugues), JACQUART (Jean), LE ROY LADURIE (Emmanuel), *Histoire de la France rurale*, t. 2, *L'âge classique des paysans*, Paris, Éditions du Seuil, 1975.

MERLE (Louis), *La métairie et l'évolution agraire de la Gâtine poitevine, de la fin du Moyen Age à la Révolution*, Paris, 1958.

MEUVRET (Jean), « Le commerce des grains et des farines à Paris et les marchands parisiens à l'époque de Louis XIV », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, III, juillet 1956, pp. 169-203.

MEUVRET (Jean), *Le problème des subsistances à l'époque de Louis XIV. La production des céréales dans la France du XVIIe et du XVIIIe siècle*, Paris - La Haye, Mouton, 2 vols (texte et notes).

MULLIEZ (Jacques), « Du blé, mal nécessaire. Réflexions sur les progrès de l'agriculture de 1750 à 1850 », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, XXVI, janvier-mars 1979, pp. 3-47.

NEVEUX (Hugues), *Vie et déclin d'une structure économique. Les grains du Cambrésis (fin du XIVe-début du XVIIe siècle)*, Paris - La Haye, Mouton, 1980.

POSTEL-VINAY (Gilles), *La rente foncière dans le capitalisme agricole*, Paris, 1974.

POITRINEAU (Abel), *La vie rurale en Basse-Auvergne au XVIIIe siècle (1726-1789)*, Paris, 1965, 2 vols (texte, planches).

PRAT (Geneviève), « Albi et la peste noire », *Annales du Midi*, 1952.

SIVÉRY (Gérard), « Les profits de l'éleveur et du cultivateur dans le Hainaut à la fin du Moyen Age », *Annales E.S.C.*, n° 3, 1976, pp. 604-630.

SOBOUL (Albert), « La Révolution française et la " féodalité ". Notes sur le prélèvement féodal », *Revue historique*, CCXI, juillet-septembre, 1968, pp. 33-56.

THOMPSON (E.P.), « Time, Work Discipline and Industrial Capitalism », *Past and Present*, 38, 1967, pp. 56-97.

WOLFF (Philippe), *Commerce et marchands de Toulouse (vers 1350-vers 1450)*, Paris, 1954.